

# VILLE DE MONTMÉLIAN (SAVOIE)

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2024

JG/AC

Le Conseil Municipal de Montmélian légalement convoqué le 25 OCTOBRE 2024, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, le **LUNDI 4 NOVEMBRE 2024 à 19h30**, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS, Maire.

**ETAIENTS PRESENTS** : MM. les Conseillers Municipaux en exercice.

1 - SANTAIS Béatrice	8 -	15 - GOLEC Philippe	22 -
2 -	9 - MUNIER Yannick	16 - CROZET Irène	23 - NOUAIS Jérôme
3 - VITTON-MEA Emilie	10 - FAVRE Michelle	17 - ROCHER Lakshmi	24 - TEIXERA Lucie
4 - BUISSON André	11 - BRUNET Didier	18 - DURET Stéphanie	25 - FETTAH Mohamed
5 - CONAND Anne	12 -	19 - CHEVROT Vincent	26 -
6 - FAUCONET David	13 - CORTADE Thierry	20 - HAND Fabrice	
7 - PIAGET Chantal	14 -	21 -	

**Excusés** : Yves PAVILLET (pouvoir à Irène CROZET), Brigitte GRANDCHAMP, Yannick MARANDET (pouvoir à Vincent CHEVROT), Franck PITTNER, Sylvie COMPOIS (pouvoir Yannick MUNIER), Thierry BRUAND (pouvoir à Anne CONAND), Alexia CEFALU (pouvoir Michelle FAVRE).

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jérôme NOUAIS

N° 04-11-2024/72

### CONVENTION DE PRET D'INSTRUMENTS DE L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

**Rapporteur** : Béatrice SANTAIS

Considérant que la Ville de Montmélian, par l'intermédiaire de son école municipale de musique, souhaite prêter à titre gratuit des instruments de musique aux élèves de cette école afin de les accompagner dans leur apprentissage pour l'année scolaire.

Considérant qu'il convient de formaliser ce prêt d'instrument par la signature d'une convention qui sera annexée à la présente délibération,

Dans le cadre de la convention, le bénéficiaire du prêt s'engage à prendre soin de l'instrument et à le restituer à l'école municipale de musique et de danse à l'issue de l'année scolaire.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention à intervenir avec les responsables légaux des élèves de l'école municipale de musique et de danse pour le prêt d'instruments de musique au titre de l'année scolaire.

AINSI DELIBERE LES JOUR

MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Secrétaire de séance

Jérôme NOUAIS



Le Maire



Béatrice SANTAÏS

